

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site Internet du PETR, elle présente les principales informations du Compte Administratif 2023 du PETR.

Le Compte Administratif 2023 retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du PETR.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du PETR.

Résultat de fonctionnement 2023 :

Recettes de fonctionnement :	608 276.94 €
Dépenses de fonctionnement :	553 787.15 €
Résultat de fonctionnement 2023 :	54 489.79 €
Excédent 2022 reporté :	363 895.53 €
Excédent global de fonctionnement :	418 385.32 €

A noter que ce résultat comprend les aides de la DRAAF perçues pour le compte des partenaires du PAT et qui seront reversées pour les demandes de solde en 2024. Ce trop perçu s'élève à 39 195 €.

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2023 se sont élevées à 608 276.94 €.

CHAPITRE	CA 2023
013 - Atténuation de charges	13 680.56 €
70 - Produits des services	10 300 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	584 294.52 €
75 - Autres produits de gestion courante	1.86 €
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	0 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
Total	608 276.94 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	363 895.53 €

Chapitre 013 : Les ressources de ce chapitre concernent les remboursements pour le congés maladie et maternité de notre agent titulaire. Assurance statutaire contractée avec la Société

Willis Tower Watson (13 680.56 €).

Chapitre 70 : Les ressources de ce chapitre concernent la convention de mise à disposition de notre Chargée de Mission Urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (10 000 € annuel) et le versement de 300 € de l'UICN suite à la Mise à disposition de nos locaux pour leur agent.

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (226 027.80 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont :

- l'Animation Territoriale du Département (33 297 €),
- l'Assistance Technique Région (80 000 €),
- Aide préparatoire Région pour candidature LEADER (4 100 €),
- Fonds Vert (21 871 €),
- Avance Fond Vert Chanvre (1 811 €)
- Rattachement Solde Fond Vert Chanvre (453 €),
- PAT (3^{ème} avance 25 % DRAAF 46 493.53 €),
- Rattachement PAT Poste Laurine (8 832 €),
- Solde LEADER Projet Alimentaire Territorial (3 685.59 €)
- Solde LEADER Langues de Goulus (12 147.08 € cette part a été reversée aux Intercos : non rattachée les années précédentes on avait rattaché juste la part PETR soit 21 750 €),
- Solde LEADER Animation LEADER 2018 (8 605.40 €),
- Solde LEADER Animation LEADER 2019 (8 635.32 €),
- Rattachement Animation LEADER 2022 (33 198.56 €),
- Rattachement Emergence Fabrique Territoire LEADER (68 436.24 €),
- Rattachement Aide préparatoire candidature LEADER (12 300 €),
- Rattachement LEADER Animation des Dynamiques collectives de transit° (14 401 €)

Le chapitre 75 : concerne les autres produits de gestion courante pour 1.86 € (Régularisation compensation arrondi prélèvement à la source).

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 465 045.39 €.

CHAPITRE	CA 2023
011 – Charges à caractère général	85 139.48 €
012 – Charges de personnel	353 296.11 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	113 217.41 €
66 – Charges financières	0 €
67 – Charges exceptionnelles	€
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 134.15 €
Total	553 787.15 €

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement de la structure : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les primes d'assurance, locations immobilières, charges locatives etc.

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités des élus, cotisations de retraite des élus et autres contributions obligatoires (régul arrondi prélèvement à la source)

Chapitre 042 : Dotation aux amortissements 2023 :

- Matériel informatique : Boitier serveur Cloud + Disque dur externe + Pack Visioconférence + Ordinateur portable HP ZBook pr montages vidéos : 1 291.09 €

- Vélo pliant électrique : 291.80 €
- Licence office 2021 : 88.80 €
- Mobilier de Bureau (Tables salle de réunion, Fauteuils bureaux, bureau CEP) : 462.46 €
-

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement 2023 :

Recettes d'investissement :	2 625.77 €
Dépenses d'investissement :	149 €
Résultat d'investissement 2023 :	2 476.77 €
Excédent 2022 reporté :	24 624.31 €
Excédent global d'investissement :	27 101.08 €

RECETTES

Les recettes d'investissement se sont élevées à 2 625.77 €

CHAPITRE	CA 2023
10 – FCTVA 2021	491.62 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 134.15 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	2625.77 €
01 Solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	24 624.31 €

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par les amortissements pour 2 134.15 € :

- Matériel informatique : Boitier serveur Cloud + Disque dur externe + Pack Visioconférence + Ordinateur portable HP ZBook pour montages vidéos : 1 291.09 €
- Vélo pliant électrique : 291.80 €
- Licence office 2021 : 88.80 €
- Mobilier de Bureau (Tables salle de réunion, Fauteuils bureaux, bureau CEP) : 462.46 €

Encaissement du FCTVA de l'année 2021 (491.62 €)

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 149 €.

CHAPITRE	CA 2023
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	€
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	149 €
23 – Immobilisations en cours	0 €

27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	149 €

Les principaux investissements réalisés en 2023 sont les suivants :

- Achat d'un écran d'ordinateur (149 €)

RESULTAT CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 :

Excédent global de fonctionnement :	418 385.32 €
Excédent global d'investissement :	<u>27 101.08 €</u>
Résultat clôture exercice 2023 :	445 486.40 €